

## CORONAVIRUS COVID-19

### *Information aux membres*

Note au 16 Mars 2020

Une épidémie de CORONAVIRUS COVID-19 est actuellement en cours sur le territoire.

Nous sommes maintenant passés au stade 3.

Les contraintes et recommandations sont susceptibles d'évoluer, aussi nous vous demandons de veiller à consulter les notes qui vous seraient envoyées.

Chères Consœurs, Chers Confrères,

La phase 3 du dispositif impose la fermeture de tous les lieux recevant du public et qui ne sont pas indispensables à la vie de notre pays.

Il apparait que nos entreprises et notre association ne font pas partie des activités dites « indispensables ».

Aussi nous vous demandons de veiller à ne pas recevoir de public et à éviter au maximum l'échange en présentiel avec vos clients.

Nous vous rappelons par ailleurs que les employeurs que vous êtes sont tenus à une obligation de résultat en matière de sécurité sanitaire de leurs employés.

Veillez donc à faire appliquer scrupuleusement les consignes des autorités par vos équipes.

Pour autant, nous sommes tenus à une obligation de continuité du service vis-à-vis de nos clients.

Veillez donc également à accompagner, autant que faire se peut, vos clients qui, dans la situation actuelle vont probablement s'inquiéter à raison.

L'ANACOFI avait anticipé cette situation et vous accompagnera au maximum, même si nous sommes nous-mêmes contraints, ce qui va compliquer notre action.

Nous réunissons par tous moyens les responsables des différents services ce lundi et si besoin mardi.

Si nécessaire et justifié de nouvelles informations et recommandations vous seront prochainement envoyées.

Pour information, notre plan de continuité d'activité pour cette crise qui s'annonce durable nous amène à prendre les décisions suivantes et à vous recommander les comportements suivants :

Les membres ne sont plus reçus au siège ;

Les permanences seront assurées par mail et téléphone, étant entendu que les lignes seront normalement transférées chez des salariés en télétravail, ce qui va amoindrir la capacité à traiter un volume important. Par ailleurs, pour des questions de sécurité, il ne sera pas toujours possible au salarié répondant d'accéder aux données des serveurs depuis chez eux.

Nous avons fait l'effort de rattraper tous les retards de traitement avant l'annonce du Premier Ministre mais vous devez comprendre que les temps de traitement vont s'allonger ;

Priorisez les mails ;

Les nouveaux dossiers d'adhésion doivent au maximum être déposés en version numériques. Les commissions d'admission se tiendront ;

Les contrôles sur sites sont suspendus ;

Le Tour de France de formation en présentiel est suspendu. Nous travaillons à la mise à jour et à la mise en ligne de nouveaux modules accélérées. Nous vous communiquerons dès la fin de la semaine l'état des modules et leurs dates de mise en ligne. Nous vous recommandons de profiter de cette période pour vous débarrasser de vos obligations de formation, sachant que vous nous rendrez par ailleurs un immense service, car nous pouvons traiter pleinement ce sujet en digital et que cela soulagera la charge prévisible en fin d'année ;

Nous vous recommandons également d'en profiter pour mettre à niveau vos procédures et documents ;

Notre Assemblée Générale se tiendra en ligne, dès que la société qui réalise actuellement les développements nous donnera le feu vert ;

Notre Grand Evènement de l'année sera notre Université d'été, dont la journée publique, à laquelle d'autres organisations nous ont déjà indiquées souhaitent se joindre. Elle est à cette heure prévue le 3 septembre. Nous y ferons le point sur la situation et les actions menées et à mener pour le redémarrage de notre économie et de nos entreprises.

En cette période troublée, je souhaite vous assurer que l'ANACOFI bénéficie aujourd'hui de ce que le travail passé lui a donné comme moyens et de la capacité à mettre en œuvre un plan d'action en période de crise, préparé à l'avance, qui semble adapté. Elle est votre maison et va tout faire pour vous aider.

Nous avons besoin d'environ 2 semaines pour pouvoir faire d'un plan « papier », une réalité, après quoi nous serons, presque comme en temps normal, en capables de vous répondre et de traiter vos besoins et vos questions.

A titre personnel, je vais comme vous, devoir m'occuper de mes clients, mais je vous assure que je resterai sur le pont et disponible pour vous, nos autorités et vous représenter, pendant toute la durée de cette crise.

Je ne doute pas que les membres du bureau et nos salariés feront de même.

Cordialement,

David CHARLET  
Président